



Carouge, le 6 février 2019

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### GESTION FINANCIÈRE DU CLUB ÉTOILE CAROUGE ET AUDIT DE LA COUR DES COMPTES

**CONTACT PRESSE**  
**STÉPHANIE LAMMAR**  
**CONSEILLÈRE**  
**ADMINISTRATIVE**  
**T. 022 307 89 87**

**La Ville de Carouge a pris connaissance avec consternation ce jour des conclusions au travail d'investigation conduit par la Cour des Comptes dans la gestion financière de ces dernières années du club de football Etoile Carouge.**

Il y a quelques mois, suite aux difficultés financières que rencontrait le club, la Ville de Carouge avait déjà mandaté un audit auprès d'une société fiduciaire genevoise reconnue, qui n'avait pas laissé apparaître de disfonctionnements particuliers. Il s'agissait alors de vérifier le volume et le niveau des salaires, le flux des subventions et la répartition de celles-ci pour les différentes équipes et activités du club.

Les travaux de la Cour des Comptes ont élargi ce périmètre à des vérifications plus approfondies et détaillées qui ont mis au jour des pratiques qui apparaissent comme douteuses. Aussi, la Ville de Carouge, travaillant en pleine collaboration avec le nouveau comité qui a repris la gestion du club, depuis quelques mois et qui n'est pas concerné par les faits mis en lumière par la Cour des comptes, invite ce dernier à prendre les mesures nécessaires pour corriger la situation et engager tous les moyens en sa possession pour faire valoir les droits du club et obtenir, le cas échéant, réparation des éventuels dommages subis. Par ailleurs, la Ville de Carouge va quant à elle analyser de manière attentive les conclusions de la Cour des Comptes, afin d'estimer si elles impliquent des mesures de sa part.

S'agissant particulièrement de la recommandation concernant le contrat de prestation, la Ville de Carouge est étonnée que la Cour des Comptes n'ait pas mentionné les contacts et discussions qu'elle avait eues avec cette dernière depuis le printemps 2018. En effet, la Ville de Carouge avait alors explicitement informé la Cour des travaux déjà initiés, indiquant que la Ville et le club étaient justement en train d'élaborer une convention de subventionnement qui fixe de manière explicite les objectifs et conditions prévalant au soutien apporté par la Ville de Carouge à Etoile Carouge, ainsi que les prestations réciproques devant cadrer l'utilisation des subventions monétaires et en nature.

Il convient enfin de noter que la confiance envers le nouveau comité du club n'est pas entachée par ces éléments dommageables et que la Ville de Carouge entend bien poursuivre son soutien à la promotion du sport pour toutes et tous et l'accès des jeunes Carougeoises et Carougeois aux activités sportives développées par Etoile Carouge. Un projet de réfection des terrains sportifs mis à disposition des clubs de football carougeois est du reste actuellement pendant devant le Conseil municipal. Il vise notamment à transformer des terrains en gazon en terrains synthétiques, ce qui permettra leur utilisation accrue et répondra, mieux encore, aux besoins des petits Carougeoises et Carougeois.